



Instance bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur
Avenue Prince de Liège, 137 – 5100 JAMBES – 081/48 67 51 (52)

Madame Alda GREOLI
Ministre de l'Action sociale, de la Santé,
de l'Égalité des chances, de la Fonction
publique et de la Simplification
administrative
Place des Célestines, 1
5000 Namur

Namur, le 21 janvier 2019

Nos Réf. : IBEFE Namur/19/LL/7

Concerne : Avenir du Baccalauréat Agrégation de l'Enseignement Secondaire Inférieur (AESI) en Economie familiale et sociale

Madame la Ministre,

Dans le cadre du décret relatif à la réforme de la formation initiale des enseignants initiée par le cabinet du Ministre Marcourt, les membres de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi de Namur s'interrogent sur l'éventuelle disparition programmée du Baccalauréat AESI en Economie familiale et sociale.

Ils souhaitent ainsi attirer votre attention sur l'importance de continuer à former des personnes qui soient habilitées à enseigner les disciplines touchant à l'éducation au sens large (éducation nutritionnelle, hygiène, puériculture, art culinaire, maintenance de l'habitation, formation à la vie quotidienne, déontologie, etc.) qu'on peut notamment retrouver dans les formations/cursus scolaires du secteur des services aux personnes.

Le secteur des services aux personnes est capital pour l'économie wallonne.

C'est un secteur très porteur sur le marché de l'emploi. Chaque année, ce sont plus de 2.000 opportunités d'emploi émanant du secteur de l'aide en général qui transitent par les services du Forem. Et comme vous le savez, la mise en place de l'Assurance Autonomie en Wallonie devrait avoir un impact non négligeable sur l'emploi du secteur de l'aide à domicile. Ce sont en effet plus de 1.500 travailleurs supplémentaires (aides-ménagers et aides familiaux) qui devront être recrutés dans ce secteur d'activité dans les trois années à venir.

Ce secteur attire en outre un nombre extrêmement important d'élèves qu'il faudra former.

Il faut enfin souligner les difficultés que rencontrent, déjà aujourd'hui, les écoles et les opérateurs de formation pour recruter des professeurs et formateurs dans ce secteur d'activité, que ce soit dans l'enseignement secondaire technique et professionnel de plein exercice, dans l'enseignement spécialisé ou encore dans l'enseignement de promotion sociale.

Il est par conséquent urgent de veiller à former suffisamment de professeurs disposant des titres requis et des compétences nécessaires pour former les futurs aides-ménagers, aides familiaux, aides-soignants et puériculteurs. Nous comptons ainsi vivement sur votre appui pour qu'un (ou des) cursus continue (nt) à répondre à ces besoins.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre interpellation et nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Fabienne Tinant,
Présidente de l'IBEFE de Namur



Marc Beaumont,
Président de la Chambre Enseignement de Namur